n°192
MAI 2017

Vivre à Fort-Mardyck

Journal communal de Fort-Mardyck commune associée de Dunkerque

Fête : vos jeux !

www.fort-mardyck.fr

PAGES 04-05 | Grand angle
Le conseil municipal d'enfants

PAGES 06-08 | Vie communale
Les projets urbains

PAGES 09 | Développement durable
Concours photo

Retour sur...

Atelier cuisine en famille.

Dépôt de gerbes lors de la Journée des Déportés.

La brocante en salle de l'APE Jean Jaurès.

Remise des diplômes aux élèves de l'école de musique.

Tournoi de jeux vidéo au centre socioculturel.

Commémoration du 8 mai.

Au sommaire

- **Retour sur...** ..... p. 02
- **Edito** ..... p. 03
- **Grand angle** ..... p. 04-05
  Le Conseil Municipal des Enfants
- **Vie communale** ..... p. 06-07-08
  Les projets urbains
- **Développement durable** ..... p. 09
- **Sécurité** ..... p. 10
- **Sport** ..... p. 13
- **Culture** ..... p. 12-13-14
  La culture pour tous
  Rencontres au Salon de la BD
- **Enfance / Jeunesse** ..... p. 15
- **Solidarité / Personnes âgées** ..... p. 16-17
- **Cadre de vie** ..... p. 18
  Fleurissement
- **Tribunes** ..... p. 19
- **Vie associative** ..... p. 20-21
- **Coup de projecteur** ..... p. 18
  Philippe Limousin
  Les médaillés du travail
- **Infos pratiques** ..... p. 23
- **Agenda** ..... p. 24

Oui nous avons à cœur que chacun se sente bien dans notre commune

Mes chers concitoyens,

Les urnes ont rendu leur verdict. Emmanuel Macron a été élu Président de la République pour les cinq prochaines années à une très large majorité. Il faut saluer cet événement démocratique et souhaiter la réussite de ce nouveau quinquennat.

A contre-courant les Fort-Mardyckois ont porté majoritairement en tête le parti d'extrême-droite. Je respecte ce choix même si je le regrette profondément. **Les électeurs** de notre commune ont sans doute voulu **exprimer leur rejet des politiques de gauche et de droite qui les ont déçus**. Ils ont voulu aussi marquer leur **défiance** par rapport à **l'avenir**.

Les Fort-Mardyckois comme beaucoup de Français attendent des élus nationaux qu'ils soient plus proches de leurs préoccupations et qu'ils répondent à leurs aspirations pour une **société plus juste**, **porteuse d'emploi et d'espoir pour nos jeunes**. Chacun estime, à juste titre avoir droit à sa part de bonheur.

Pour cela, **il faut aussi une Europe plus régulée sans concurrences déloyales** entre les pays qui la composent. Formons le vœu que le nouveau Président s'y emploiera.

En ce qui nous concerne, **nous œuvrons pour tous les Fort-Mardyckois** qu'elles que soient leurs opinions, guidés par les principes de Liberté, Egalité et Fraternité. **Nous poursuivons** l'aménagement de notre commune, proposons de **nouveaux services**, montons des animations de qualité, développons une **politique sociale**, pour soutenir ceux qui nous sollicitent. Nous avons aussi le **souci de répondre à vos attentes**, nous cherchons à nous adapter sans cesse pour **satisfaire l'intérêt général** tout en restant à l'**écoute des situations individuelles**.

Nous déclinons les valeurs de la République à travers les actions que nous mettons en œuvre. Nous continuerons ainsi afin de **sauvegarder la renommée** de notre commune et d'**être dignes de votre confiance**.

Votre Maire,
Roméo RAGAZZO

"Il faut beaucoup d'années pour construire une bonne renommée mais très peu de temps pour la détruire."

Permanences du maire et des élus sur rendez-vous au 03 28 59 68 00

commune.fortmardyck

Vivre à Fort-Mardyck

Responsable de publication : **R. Ragazzo** | Comité de rédaction : **J. Hondermarck, J-F. Lesage, M. Norbert, F. Lemahieu, N. Delerue** | Conception technique et Impression : **Nord'Imprim**
Dépôt légal : 17 mai 1996 | **Site internet :** www.fort-mardyck.fr | **/commune.fortmardyck**
Contact : Mairie - Parvis Nelson Mandela - BP 60057 - 59430 Fort-Mardyck - Tél. : 03 28 59 68 00

Formons nos enfants
à la citoyenneté !

Depuis 17 ans, les élèves de CE2 des deux écoles de la commune procèdent à l'élection de leurs représentants au sein du conseil municipal d'enfants.

Comme chaque année, en juin, le conseil sera renouvelé. Un appel à candidatures sera lancé dans les écoles.

↑ Séance plénière du CME.

Former nos enfants à la citoyenneté, connaître leurs besoins, **les impliquer dans la vie de la cité**, sont autant de raisons pour lesquelles ce conseil a été institué en 2000. Le conseil d'enfants fonctionne de la même manière qu'un conseil municipal. En réunion, les jeunes élus **discutent, échangent, proposent** et remplissent leur mission avec attention.

↑ Les CME participent aux cérémonies patriotiques.

Cette année ils ont mené plusieurs actions, visité des institutions dont l'Assemblée Nationale et le Parlamentarium européen. Ils se sont rendus à Vimy, haut lieu de l'histoire de la première guerre mondiale. Ils ont échangé avec leurs homologues de Dunkerque et de Saint-Pol-sur-mer autour de la **tolérance et des discriminations**. Tout au long de l'année, ils se sont enquis de la **protection de l'environnement avec le concours du CPIE**. Ce sont des conseillers qui portent haut certaines valeurs (lire page 5) et qui se font un devoir de **participer activement aux cérémonies patriotiques.**

La participation au Conseil Municipal d'Enfants **prépare les jeunes citoyens à leur vie adulte**. Elle leur permet d'engranger des connaissances et d'acquérir une ouverture d'esprit qui leur seront bien utiles dans la vie personnelle et professionnelle. Ils développent ainsi une **plus grande confiance en eux, une capacité à écouter, et à s'exprimer.** Cela influe positivement sur leurs résultats scolaires.

Aurore Carru *témoigne*

Aurore Carru a 26 ans. Elle fut membre du premier Conseil Municipal d'Enfants. Voici son témoignage.

"J'ai été élue par mes camarades de classe en juin 2000. A l'époque nous étions 17 conseillers.

Certaines sorties m'ont particulièrement marquée. J'ai ainsi pu visiter l'Assemblée Nationale, et me souviens m'être assise dans l'hémicycle (photo ci-contre), ce que je n'aurais certainement pas pu faire sans le CME.

Nous sommes aussi allés à Bruxelles où nous avons visité le parc mini Europe.

Grâce au CME, ***j'ai pu échanger avec Monsieur le Maire et ses élus*** *plusieurs fois. J'ai pu* ***monter des projets*** *et ainsi* ***apprendre à gérer un budget.*** *Je me souviens avoir contribué à l'organisation du parcours du cœur, participé à une collecte de couverture pour les démunis. J'ai également visité Triselec et été initiée au tri des déchets…*

J'ai appris des choses qu'on ne m'enseignait pas à l'école.

↑ **Sortie à l'Assemblée Nationale en 2001.**

Grâce au CME, ***je savais avant d'être majeure comment se déroulait une élection*** *: campagne électorale, isoloir, urne, listes électorales … ce n'est pas anodin".*

Valeurs

↑ **Les membres du CME 2016/2017.**

Ils ont des valeurs nos conseillers municipaux enfants. Et elles sont belles. Voici les valeurs auxquelles ils accordent le plus d'importance et qu'ils souhaitent vous faire partager :

La gentillesse, le respect des parents amis et aïeuls, la solidarité, la famille, la santé, l'entraide, la liberté, le droit à la vie privée, l'honnêteté, l'obéissance, le partage, le respect, la justice, l'égalité, la fraternité, le sport, aimer porter secours, le courage, la protection de l'environnement, la politesse, la générosité.

De quoi nourrir de nombreux engagements citoyens !

Rencontre
avec les habitants de Fort-Mardyck

Roméo RAGAZZO et Patrice VERGRIETE accueillent les nombreux Fort-Mardyckois présents.

Du libre-échange avec les citoyens...

Après trois premières années à lancer les grands axes de la politique municipale, Patrice VERGRIETE, maire de Dunkerque et président de la Communauté Urbaine est venu à la rencontre des Fort-Mardyckois le 5 avril dernier.

En compagnie de Roméo RAGAZZO, Patrice VERGRIETE est revenu sur les projets initiés par la municipalité de Dunkerque et par l'agglomération. Pour l'occasion Monsieur le Maire de Fort-Mardyck a tenu rappeler le contexte de l'association de communes entre les 3 communes. La volonté demeure de mettre en cohérence les politiques publiques, de promouvoir une nouvelle solidarité territoriale et un nouveau dynamisme.

"L'association de communes est une chance pour Fort-Mardyck !" a soutenu Monsieur Roméo RAGAZZO. Il est indéniable que pour Fort-Mardyck l'association de communes a permis de réduire certaines inégalités entre les habitants et de conserver une politique ambitieuse et dynamique. A travers par exemple l'amplification de l'accès des enfants à la cantine scolaire, la mutualisation de la police municipale, l'accompagnement social, les emplois d'avenir, le revenu minimum étudiant, les services civiques et les projets structurants tels que la nouvelle Maison de la solidarité / ancienne Mairie.

« Le cadre de vie en question »

Le cadre de vie a fait l'objet de nombreuses interrogations de la part des personnes présentes. Les Fort-Mardyckois souhaitent ainsi la création d'un passage piéton près de la pharmacie Devillers. Le projet DK+ de Mobilité a aussi suscité quelques réflexions. Beaucoup estiment qu'il est difficile de tourner route de Fort-Mardyck quand on vient de la Chaussée des Darses ou du rond-point du Kruysbellaert. Ces remarques ont bien été prises en compte et feront l'objet d'une étude approfondie par les services de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

« Les nouveaux chantiers de coopération »

Les deux maires ont démontré leur volonté d'aller vers une coopération encore plus accrue afin que les services publics puissent bénéficier à tous. Par exemple, les équipements sportifs tels que le stade de foot et l'investissement dans de nouveaux équipements. *"Aucune piste n'est à exclure, je connais les difficultés des clubs mais aussi les coûts liés aux infrastructures"* a indiqué Patrice VERGRIETE. Pour sa part, Roméo RAGAZZO a affirmé son souhait de mettre en cohérence les territoires, particulièrement avec celui de Dessinguez. Prochainement des projets communs verront le jour.

Le Maire évoque les avantages de l'association de communes.

« Un nouveau code postal ? »

La question a été posée sur les difficultés rencontrées parfois sur l'acheminement du courrier à cause du code postal. Bien que la commune n'ait pas de prise directe sur les services de la Poste. Fort-Mardyck par la voix du Maire va porter une réclamation à l'INSEE afin de trouver une solution satisfaisante.

La réunion s'est terminée par un moment convivial, où chacun a pu échanger avec les élus.

Ile aux jeux...
Un projet co-construit avec les habitants

↑ Le Maire accueille les premiers enfants.

La municipalité, dans un souci de mieux associer les habitants de la commune aux aménagements urbains, a rencontré ceux du quartier Ilot des Pompiers lors de réunions publiques. En tenant compte des remarques des uns et des autres, l'île aux jeux a vu le jour et a ouvert ses portes le samedi 8 avril.

↑ Les enfants adorent grimper sur le crocodile.

↑ Les jeunes se ruent sur les jeux.

L'inauguration officielle de cet espace de jeux pour les enfants et les adolescents aura lieu le samedi 3 juin prochain à 14h30. Autour de cette manifestation, des animations seront proposées de 14h à 18h : sculpture sur ballons, maquillage pour enfants par l'association de parents d'élèves du groupe scolaire Jean Jaurès, prestation musicale par l'Ensemble Instrumental, petite restauration par l'association Ville en Fête et le groupe d'autofinancement de la maison de quartier Ilot des Pompiers…

↑ On peut s'affronter sur le terrain de basket.

↑ Rigolade assurée sur les jeux à ressorts.

Cet équipement très attendu par les enfants, les parents et les grands-parents est une belle réussite née d'une coopération entre la municipalité et les habitants du quartier.

Interview

Fiona LECOESTER-NIQUET, 10 ans ½

Jeune habitante de la rue Brossolette témoigne…

"Je suis très contente que l'aire de jeux soit ouverte. Cela faisait longtemps que je venais voir si on pouvait y aller mais c'était encore fermé. Je suis allée dès le premier jour d'ouverture et depuis j'y vais presque tous les jours après l'école. J'aime beaucoup jouer au basket, aller sur les balançoires, sur la toile et le crocodile."

Fort-Mardyck, *des projets urbains à venir*

Le 11 mai dernier, il a été présenté à la population les projets urbains du territoire, comprenant un béguinage et deux projets immobiliers présentés respectivement par SIA et le Cottage. En amont, les riverains aux abords des terrains concernés avaient déjà été conviés afin que leur soit expliqué le déroulement du chantier et répondre aux cas particuliers.

Ces projets s'inscrivent dans une dynamique de logement afin que la commune continue à se développer. Monsieur le Maire rappelle que l'enjeu est double : maintenir un bon niveau de population et maintenir un bon niveau d'équipement sur le territoire, en particulier les écoles. Monsieur BARTHOLOMEUS (adjoint au développement communal) indique par sa part que ce renouvellement permet de créer des formes de logements différentes, par des constructions modernes et moins énergivores, des logements adaptés au public vieillissant ou encore des lieux de vie qui facilitent la relation à l'autre.

En lien étroit avec les bailleurs, les opérateurs privés et la Communauté Urbaine de Dunkerque, la commune de Fort-Mardyck poursuit sa mue urbaine et construit l'avenir conformément à son projet municipal.

↑ **Réunion publique.**

LE PROJET BEGUINAGE – RUELLE REYKJAVIK

Ruelle REYKJAVIK sont prévus : 16 logements individuels de plain-pied, avec un jardinet et un abri pour le petit stockage. Depuis la ruelle Reykjavik un cheminement piéton permettra de circuler en douceur, 19 places de stationnement sont aussi prévues dont 3 places visiteurs. Enfin 1 point d'apport volontaire sera implanté à proximité. L'opérateur du projet est le groupe S.I.A.

C'EST QUOI UN BEGUINAGE ?

Le béguinage est un mode de vie collectif pour les seniors pratiqué dans le Nord de la France. Les locataires vivent dans des groupes de petites maisons individuelles. Contre la solitude, pour éviter la vie en maison de retraite ou les loyers élevés, le béguinage est un mode de vie en soi.

LES PROJETS RUE NEUVE ET SADI CARNOT

Pour ces deux projets sont prévus 6 logements individuels locatifs (3 logements par terrain), pour chacun d'une superficie de 70 m², avec un loyer prévisionnel de 335 euros maximum. La livraison est prévue au 2ème trimestre 2018. L'opérateur du projet est le groupe Cottage.

NOUVELLES DISPOSITIONS POUR ENREGISTRER UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

PPour accéder à une demande de logement social, vous pouvez vous adresser directement auprès du service logement basé au Centre d'Action Sociale de Fort-Mardyck

Un dossier unique (formulaire CERFA) permet la simplification des démarches du demandeur et de l'amélioration du service rendu.

- Le demandeur de logement social n'a plus à fournir qu'un seul exemplaire des pièces servant à l'instruction de sa demande.
- Les pièces sont rendues disponibles via le Système National d'Enregistrement (SNE) www.demande-logement-social.gouv.fr

Les pièces nécessaires à fournir lors de votre préinscription :

Formulaire CERFA n°14069*02 rempli. Copie d'une pièce d'identité et, si vous êtes étranger, document attestant de la régularité de votre séjour en France. Copies des avis d'imposition ayant servi à remplir le formulaire

Horaires d'ouverture au public :

13h30 – 17h00 du lundi au vendredi sur rendez-vous
19 Contour d'Amont 59430 FORT-MARDYCK

Concours photo
Découverte de la nature à Fort-Mardyck

Du 1er juin au 15 septembre, la commune, en partenariat avec le CPIE Flandre maritime et l'association les Amis de Fort-Mardyck, vous propose de participer à un concours photo. Le principe est simple : envoyez-nous vos plus belles images de la nature à Fort-Mardyck

Les beaux jours arrivent et seront propices aux promenades et la flânerie. Profitez des espaces verts et jardins de la commune pour **photographier les plantes, fleurs et arbres, les animaux et insectes, et les paysages.**
Envoyez-nous vos photos à l'adresse suivante : **concours.photo@fort-mardyck.fr.**

Avant de nous faire parvenir vos photos, consultez le règlement afin de connaître toutes les mentions qui devront obligatoirement accompagner votre envoi de photo. Un naturaliste du CPIE analysera les espèces photographiées ce qui permettra de créer un **catalogue de la biodiversité à Fort-Mardyck. Les plus belles réalisations seront récompensées.** Avec un téléphone portable ou un appareil photo, toute participation est la bienvenue. Le règlement du concours est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le www.fort-mardyck.fr.

Au top sur le tri :
le projet des élèves de l'école Roger Salengro

↑ Les CM1 de Mme LARANGÉ ont customisé toutes les poubelles de l'école.

A l'école Roger Salengro, tous les élèves et tous les personnels respectent scrupuleusement les règles du tri. A l'origine de ce projet : les élèves de CM1 de la classe de Mme LARANGÉ. Ils nous racontent leur projet...

Mathéo : *"On a fait un exposé devant les élèves et professeurs de l'école avec des affiches qu'on avait fabriquées nous-mêmes pour expliquer* ***comment trier les déchets*** *et pour* ***expliquer pourquoi c'est important de le faire****."*

Lucie : *"On a pris les poubelles dans les classes et on a mis du scotch dessus :* ***marron pour les ordures ménagères et bleu pour le tri****."*

Léandre : *"On a mis de* ***nouvelles poubelles dans la cour de récréation*** *pour que les déchets soient mis dans les bonnes poubelles."*

Brandon : *"La CUD nous a donné* ***des étiquettes pour bien faire le tri à la maison****."*

Timothée : *"On a créé une* ***page internet sur notre projet*** *avec des textes et des photos ». Vous pouvez consulter cette page sur le : www.padlet.com/larangelaure/dechets"*

A l'origine du projet, Laure LARANGÉ, leur professeur, s'est assurée du soutien de tous les enseignants de l'école ainsi que du suivi par le personnel d'entretien.
Un bel exemple à suivre !

La Vidéosurveillance,
une question de tranquillité

↑ Caméra de vidéosurveillance place de l'église.

Pour rappel, les questions liées à la tranquillité sont régulièrement évoquées lors des réunions publiques notamment. La mobilisation de tous reste un élément important pour favoriser le “mieux vivre ensemble”.

Les objectifs de la vidéosurveillance sont de **prévenir l'atteinte aux personnes et aux biens**. En effet, les bâtiments communaux et les espaces publics font parfois l'objet de dégradations. C'est pour cela que la vidéo-protection permet d'en appréhender les auteurs et d'augmenter le sentiment de sécurité.

Elle permet en temps réel ou différé de :
- Surveiller : vision large ou concentrée,
- Dissuader : par la présence d'une surveillance visible et permanente,
- Détecter : tout événement ou comportement anormal,
- Identifier : un individu, un véhicule, un objet...

A Fort-Mardyck

3 sites sous protection actuellement (Mairie et ses abords, Ancienne mairie et ses abords, le Citystade)

3 nouveaux sites dès la fin du printemps 2017 (Le quartier de la place François Mitterrand, l'Ile aux Jeux, Le Square des Enfants et ses abords)

A terme, le dispositif de caméras sera interconnecté avec le nouveau poste opérationnel de la Direction Prévention de la Sécurité qui disposera d'un accès en temps réel aux images de Fort-Mardyck.

Les panneaux
implantés sur la commune

Dans la continuité du dispositif “Voisins Vigilants – Voisins bienveillants” la commune est en train d'implanter aux entrées de ville ces panneaux afin de signaler son appartenance au réseau.

Pour rappel, ce dispositif de surveillance de voisinage regroupe un ensemble de personnes d'un quartier, d'une rue, qui s'associent dans le but de prévenir la délinquance et les cambriolages.
Si vous êtes intéressés, vous pouvez retrouver le bulletin de renseignement et d'engagement sur le site www.fort-mardyck.fr ou directement à l'accueil de la Mairie.
A tout moment, vous pouvez vous intégrer dans le dispositif, nous restons à votre disposition.

↑ Installation de panneaux Voisins Vigilants Voisins Bienveillants.

En quoi consiste le dispositif ?

C'est un dispositif d'alerte par SMS et par Mail qui permet d'assurer un lien instantané.
C'est un lien privilégié avec les services de police et qui permet de relayer un certain nombre d'informations auprès des membres.
Des réunions seront organisées périodiquement afin de pouvoir échanger sur des sujets ayant trait à la sécurité

Volontaires pour le plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde prévoit l'organisation des secours en cas de catastrophe naturelle ou industrielle. La ville de Dunkerque vous propose de rejoindre le dispositif “Volontaires pour Dunkerque”.

Les personnes qui seront retenues pourront effectuer des missions simples afin de permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes en cas de catastrophe naturelle ou d'accident industriel. Une formation et des exercices seront proposés aux volontaires qui n'auront pas à se rendre disponibles à tout moment mais seulement en cas de force majeure. Pour pouvoir participer, il faut être majeur et avoir un casier judiciaire compatible avec les missions proposées. Certains documents justificatifs vous seront demandés (Carte d'identité, certificat médical…) Pour plus d'information, vous pouvez contacter Jean-Luc MAZÉ, responsable du dispositif pour la ville de Dunkerque au 03 28 26 28 51 ou par mail : jean-luc-maze@ville-dunkerque.fr

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le :

www.ville-dunkerque.fr/participer/mission-volontariat/urgence-et-situation-exceptionnelle/plan-communal-de-sauvegarde/

Les tournois de jeux vidéo,
un sport à part entière

↑ Lan party, les joueurs concentrés.

Avec de plus en plus de visiteurs ou de spectateurs via les retransmissions sur internet, les tournois de jeux vidéo font de plus en plus d'adeptes. En partenariat avec l'AFMACS, la commune de Fort-Mardyck suit le mouvement en organisant tournois et lan party.

↑ Belle entente au sein de l'équipe organisatrice de la Lan party.

Tournoi FIFA 2017

Le 18 mars dernier, au centre socioculturel, 20 participants se sont affrontés autour du jeu FIFA 2017. Les concurrents se sont opposés au sein de poules, puis les vainqueurs de celles-ci se sont départagés dans les phases finales. C'est **Alexis LEFEBVRE, champion de France du jeu FIFA 2015** qui a remporté ce tournoi.

LAN PARTY

La salle des fêtes communale accueillait du 15 au 16 avril dernier la lan party. 64 joueurs **venus de toute la France** (Paris, Toulouse, Amiens, Calais…) **mais aussi de Belgique** (Bruxelles, Liège) se sont affrontés autour du jeu *"League of Legends"*. Les joueurs composent leurs équipes (le plus souvent elles sont composées à l'avance car les joueurs s'entraînent ensemble). Au sein de chaque formation, les joueurs ont un personnage doté de pouvoirs spécifiques. L'objectif étant de **détruire la base de l'équipe adverse**. « Le jeu d'équipe, la stratégie et la réflexion sont primordiales dans ce genre de tournoi » explique Maurice POL, Président de l'association formul@n partenaire de l'évènement. Les **membres des équipes communiquent entre eux avec casques et micros** et s'expriment parfois en **langage codé** pour ne pas dévoiler leur stratégie à l'adversaire. **Des arbitres étaient présents** pour contrôler le bon déroulement des opérations, rien n'a été laissé au hasard. Poules, phase finale puis finale, **c'est une équipe Franco-Belge qui a remporté le tournoi**.

Rencontre avec
Jean-François DEBRIL, adjoint aux sports

Comment s'organise une lan party ?

C'est un travail d'équipe, de partenariat. La commune de Fort-Mardyck met la salle des fêtes à disposition. Celle-ci est occupée pendant 48h non-stop par les participants qui dorment sur place. L'AFMACS gère les inscriptions, une partie de la communication et prévoit des lots pour les vainqueurs. Enfin l'association formul@n s'occupe du réseau informatique et de sa sécurité et gère le déroulement du tournoi. Les participants apportent leur propre ordinateur.

Pourquoi organiser ce genre de tournoi sur la commune ?

A Fort-Mardyck, la municipalité a le souhait de proposer des animations variées à tous les habitants. Les tournois de jeux vidéo et lan party visent principalement un public âgé de 17 à 30 ans qui pratique les jeux vidéo ou aime simplement assister aux matchs. Par ailleurs, la commune dispose, grâce à la fibre optique, d'un débit internet très intéressant qui assure de bonnes conditions à la pratique des jeux en réseau.

La culture *pour tous...*

La municipalité a pour objectif de permettre à tous les citoyens... enfants, adolescents et adultes de pouvoir prendre part ou d'assister à des spectacles ou des manifestations culturelles de qualité.

Dans le cadre du Printemps des poètes...

Du lundi 13 au jeudi 16 mars, les élèves des écoles Salengro et Jean Jaurès ont participé à un **concours de diction**. Les lauréats ont reçu un livre en récompense et la possibilité de réciter leur poème lors de la soirée du vendredi 17 mars.
Le groupe scolaire Jean Jaurès avait, pour sa part, organisé une **manifestation poétique** dans la cour de l'école, en présence des parents.

↑ Cabaret poésie sur le thème de l'Afrique.

↑ Cabaret poésie... l'Ensemble Vocal Choraline chante l'Afrique.

17 mars en soirée... Cabaret poésie

Chants, Kora et contes africains… les participants à cette soirée ont effectué un voyage au plus profond de l'Afrique avec la restitution des ateliers d'écriture de Fort-Mardyck et de Dessinguez/Lapin Blanc, les chants de l'Ensemble Vocal Choraline, de Fabrice Rischebé et la présentation de poèmes par les lauréats du concours de diction.

Fête de la musique

Le 23 juin prochain, la Fête de la Musique aura lieu devant la maison de la musique.

Au programme de cette manifestation :

De 16h à 16h30 : chants des élèves de l'école Roger Salengro
De 16h30 à 17h : chants des élèves du groupe scolaire Jean Jaurès
De 17h à 18h : Prestation musicale par Alain Westeel et du groupe de guitare du centre social du Château Coquelle.
De 18h à 19h : Audition de l'école de musique
De 19h00 à 19h30 : Prestation de l'Ensemble vocal Choraline
De 19h30 à 20h : Prestation du Jazz Band
De 20h à 21h : Prestation du groupe Jeanzibart

↑ Fête de la musique avec la participation du groupe Jeanzibart.

Cette manifestation sera organisée avec le concours du café de l'Amirauté qui installera une grande tonnelle pour l'occasion.

Spectacle de marionnettes

↑ Spectacle de marionnettes... des enfants attentifs.

↑ Un spectacle en musique et en couleurs.

Le **samedi 8 avril**, les enfants âgés de 3 ans et plus ont apprécié le spectacle de marionnettes “Bobinus Circus” proposé par la compagnie Lutka. Ce spectacle tout en gestuelle et en bruits insolites convenait parfaitement à ce jeune public.

Rues en Couleurs

Organisée en partenariat avec la mairie de quartier de Petite-Synthe, l’opération “Rues en Couleurs” se tiendra du 20 au 28 mai 2017. Des œuvres d’artistes locaux, de l’atelier Arc en Ciel et des écoles de la commune seront exposées route de Fort-Mardyck, rue Jean Deconinck, rue de Gaulle et rue de l’Amirauté.

↑ Rues en Couleurs... les peintres dans la rue.

Samedi 20 mai, un temps fort s’effectuera sur le parking du pêcheur donnant route de Fort-Mardyck.
Le public pourra faire, en calèche, le tour du parcours défini ci-dessus pour admirer les tableaux, sculptures, graffs… exposés dans les vitrines des commerces ou aux fenêtres des particuliers, mais aussi regarder travailler des peintres de rue. Une animation de l’atelier d’arts plastiques accueillera les enfants tandis qu’un atelier de graff sera ouvert aux adolescents.

Un après-midi haut en couleurs à ne manquer sous aucun prétexte !

Salon BD 2017 : *un beau bilan*

Le 25 et 26 mars derniers, les visiteurs furent nombreux à venir au salon de la bande dessinée et du livre. De quoi se réjouir et envisager d'ores et déjà la reconduction de cette manifestation phare pour la commune.

↑ Patrick PRUGNE a reçu le Grand Prix 2017 du salon pour l'ensemble de sa carrière.

↑ Un moment d'échange, le temps d'une dédicace.

↑ Frank PÉ réalise sa fresque Spirou au Far West sous les yeux du public.

↑ Des visiteurs nombreux et conquis au Saloon de l'AFMACS.

Après Fort Navajo et Fort Alamo, Fort-Mardyck s'est plongée dans l'ouest Américain. Accueillis par une **démonstration de danse country** dès l'entrée de la Salle des sports, les visiteurs étaient immédiatement plongés dans l'univers du Far West, thème retenu pour cette 8ème édition. Les plus petits ont pu s'initier au **lancer du lasso** et au **jeu de fléchettes** sur le stand de l'AFMACS, participer à des **activités manuelles et créatives**, assister à des séances de contes ou encore aller à la **rencontre de T'choupi**, héros de la littérature enfantine. Pour les plus grands, le programme était tout aussi réjouissant : c'est en effet dans la **bonne humeur** et dans une salle des sports relookée avec soin pour l'occasion qu'une pléiade de grands noms de la BD ont **dédicacé les albums et partagé un moment privilégié** avec leurs lecteurs. Le public a également pu se procurer des bandes dessinées d'occasion à la **bourse à la BD** organisée au boulodrome.

La municipalité tient à **remercier le personnel communal, Tony BERNAERT** en tête, qui a œuvré pour que cette manifestation soit réussie. Elle tient également à remercier **tous les bénévoles** : qu'ils soient membres du groupe de travail, chauffeurs, décorateurs, qu'ils s'occupent d'une file de dédicace, de l'accueil et ou de la restauration des visiteurs… tous ont fourni un travail formidable dans la bonne humeur.

UN TRES BON CRU 2017 !

Rendez-vous au printemps 2019 pour de nouvelles aventures…

Des petits enquêteurs *à la chasse à l'œuf*

Samedi 15 avril, c'est une centaine d'enfants qui a répondu à l'invitation de la municipalité et a passé le Square des Enfants au peigne fin dans le but de trouver, pour les plus jeunes des œufs factices et pour leurs aînés, des cubes avec lesquels il devaient former le mot "poule". Chacun est reparti avec son sachet de chocolat de Pâques et un cahier de coloriages. Les plus chanceux ont découvert l'objet mystère et ont gagné un jeu de société !

En présence de la mascotte, les enfants ont participé à la chasse aux œufs

Inscriptions *à l'école maternelle de l'Amirauté*

Les parents d'enfants âgés de 2 ou 3 ans peuvent se rapprocher de l'école maternelle de l'Amirauté pour procéder à leur inscription pour la rentrée prochaine.
Les inscriptions se font aux horaires habituels de l'école soit de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 15h45, ou sur rendez-vous au : 03 28 21 56 64. Pour effectuer les démarches administratives, les parents doivent se munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Médaille de la Famille : *comment l'obtenir ?*

Si vous avez au minimum quatre enfants dont l'aîné est âgé d'au moins 16 ans, vous pouvez prétendre à la Médaille de la Famille.

Pour cela, vous devez retirer un dossier en mairie et le retourner dûment complété avec les pièces suivantes : copie du livret de famille, carte d'identité de la personne souhaitant être décorée, certificat de scolarité pour les enfants encore scolarisés.

Fête des mères *Les nouvelles mamans à l'honneur...*

Réception de la fête des mères lors d'une précédente édition

Comme chaque année, la municipalité met à l'honneur les mamans décorées mais également les nouvelles mamans. Pour cette manifestation, sont invitées les familles ayant eu un ou plusieurs enfants en 2016.

Le samedi 27 mai prochain, les mamans de 2016 seront accueillies par la municipalité et l'AFMACS à partir de 16h30 à l'Espace Enfance Famille pour découvrir la structure et les possibilités d'accueil qu'elle offre.

Un moment d'éveil musical pour jeunes enfants sera proposé ainsi qu'un goûter. A 18h, c'est à la salle des fêtes qu'aura lieu la réception de ces nouvelles mamans. Personne n'ayant fait la demande cette année, il n'y aura pas de remise de la médaille de la Famille.

Banquet *des Aînés*

↑ De grandes tablées où tous aiment se retrouver.

Le banquet des Aînés du mercredi 12 avril 2017 **a réuni environ 200 Aînés autour d'un excellent repas et d'animations**. La chorale, "Les Canterons", a chanté avec quelques personnes de l'assistance. L'orchestre "Ambiance Musette" avec Patrick DAMIE a fait danser les convives.

Danse et bonne humeur au programme du banquet. →

Témoignage de Monsieur Marcel BRULÉ *sur le banquet des Aînés*

"Membre du Conseil des Aînés, je tenais au nom de celui-ci, à exprimer notre satisfaction pour le repas des anciens. Parfois, Il peut y avoir des remarques à faire mais quand c'est bien il faut le dire aussi. C'est le cas de ce banquet. BRAVO au traiteur et à son personnel. BRAVO aux Canterons pour leurs nouvelles chansons. BRAVO à Monsieur DAMIE et à son orchestre et, cerise sur le gâteau, BRAVO à Joël (KIMPE) qui nous a régalés avec des chansons de notre jeunesse, accompagné spontanément par Monsieur DAMIE et ses musiciens et reprises en chœur par les convives, et finalisé par son célèbre "tagada tagada". BRAVO au CCAS et à son personnel et aux élus chargés de nous divertir. Monsieur le Maire, une journée comme celle-ci nous sommes prêts à recommencer, même avec une participation."

Atelier
sur la maîtrise des énergies

8 familles ont participé le 13 avril dernier à un atelier animé par un conseiller solidarité d'EDF sur la maîtrise des énergies.

L'atelier a débuté par la présentation des nouveaux compteurs communicants qui seront installés prochainement. Puis en faisant le tour d'un logement, les différents postes de dépenses énergétiques ont été abordés avec "Eco" et "Gaspillo" : le chauffage, l'eau chaude, l'éclairage, le froid, le lavage, le séchage, les appareils électriques et la cuisson. Pour terminer, un rappel a été fait sur les tarifs sociaux.

Témoignage d'une famille qui a assisté à l'atelier :

"L'atelier était très bien, les explications étaient claires. L'animation était très instructive, avec de très bons conseils pour réaliser des économies. De plus, la documentation remise était intéressante. »

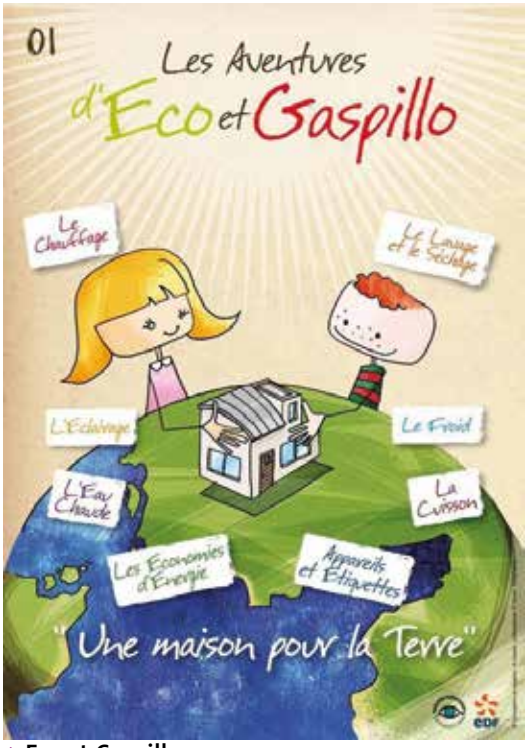

↑ Eco et Gaspillo.

Collecte pour les Restos du Cœur,
un bon cru 2017

M. et Mme SIROP participent tous les ans en tant que bénévoles à la collecte au profit des Restos du Cœur. Mme SIROP explique que pour eux, faire cette action apporte beaucoup. *"Constater la générosité des donateurs et aider des familles dans leur quotidien fait énormément plaisir. Nous faisons cela avec le cœur"* confie-t-elle. Pour cette édition, **314 € ont été collectés au profit des Restos du Cœur.**

Conseil *des aînés*

La dernière séance plénière du Conseil des Aînés avant le renouvellement s'est tenue le Vendredi 7 avril 2017 en mairie.

Monsieur le Maire a remercié l'ensemble des membres du conseil et les a **félicités** de leur implication dans les différentes **manifestations solidaires**. Chacun a pu s'exprimer sur les trois années passées au Conseil des Aînés. Au cours du conseil consultatif du 7 juin prochain et à la suite des nouvelles candidatures qui ont été proposées par les intéressé(e)s, il sera procédé à la désignation du nouveau conseil des Aînés.

Concours des jardins fleuris :
mettez toutes les chances de votre côté

Si Fleurir son habitation relève avant tout d'un plaisir personnel, il participe également à l'embellissement de la commune et mérite d'être récompensé.

Jardin primé à l'occasion du concours 2016.

Si vous ne souhaitez pas que votre habitation soit prise en photo dans le cadre de ce concours, merci de le faire savoir en mairie au 03 28 59 68 00 avant le 30 juin 2017.

Depuis plusieurs années, la commune organise le concours des jardins fleuris. Sans **qu'aucune inscription** ne soit nécessaire, le fleurissement de votre jardin ou de votre façade peut être sélectionné par le jury s'il est visible depuis la rue. Dans le courant du mois de juillet, le jury fera le tour des habitations de la commune afin de sélectionner **les plus belles réalisations**, en façade ou en jardin, qui seront ensuite récompensées à l'occasion de la réception prévue à la fin du mois d'octobre. Alors vous êtes prêts ? Fleurissez !

Travaux à venir

- Le réseau d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées) de la rue du Geyser, du carrefour avec la rue Nationale au carrefour avec la rue de la République, sera refait à neuf. Sur le tronçon concerné, l'enrobé sera également rénové. Les travaux sont prévus du 15 mai au 28 juillet.

- Du 31 juillet au 11 août, l'enrobé du carrefour entre la rue du Flot Moulin et la ruelle Reykjavik sera refait à neuf.

Vous aimez votre commune :
dites-le avec des fleurs !

Une commune fleurie, ça change la vie. C'est le slogan choisi par la municipalité pour rappeler à tous les habitants qu'ils peuvent, eux-aussi, contribuer à rendre la commune plus belle.

Avoir une commune fleurie, c'est avoir un **cadre de vie plus agréable**. Vous êtes attaché à votre commune et vous aimez la voir propre, belle et bien entretenue ? Aux côtés des agents des services techniques qui œuvrent au quotidien pour atteindre cet objectif, vous aussi, vous pouvez participer et faire en sorte que chacun se sente bien à Fort-Mardyck en fleurissant votre habitation, votre façade, votre balcon ou votre jardin. Pour **"Bien vivre ensemble", unissons nos efforts** et rendons notre commune plus belle !

Ensemble, plus loin pour Fort-Mardyck

Etre à votre écoute !
Avec l'ouverture récente de « L'île aux jeux », la municipalité a répondu à une demande forte des habitants du quartier de l'îlot des pompiers. Nous avions inscrit dans notre projet de mandat l'implantation d'une seconde aire de jeux. Voilà qui est maintenant chose faite. Avec l'arrivée des beaux jours, cet équipement, qui fera le bonheur des enfants et des parents, devrait connaître le même succès que le Square des Enfants.
Depuis le début du mandat, nous n'avons eu de cesse d'être à votre écoute. Plusieurs ateliers citoyens ont été organisés sur diverses thématiques. Un questionnaire sur la vie communale a été distribué à tous les fort-mardyckois en 2016. Dernièrement, des réunions d'information avec les riverains ont été organisées pour les travaux de la rue du Geyser et de la rue Jean Deconinck ou encore pour la construction du béguinage ruelle Reykjavik.
Faire avec vous et pour vous, tel est l'engagement de la municipalité.

Groupe Défi "FORT-MARDYCKOIS"

Leurs bilans sont révélateurs du malaise de notre pays où tout part à vau-l'eau ! Ils n'ont pas besoin du FN pour bafouer la démocratie. Le ciment de notre nation : **c'est vous et nous** qui sauvegardons notre République. On n'est pas des **Béni-oui-oui** : à notre arrivée dans la municipalité, ils nous ont certifié qu'ils n'avaient pas attendu l'arrivée des élus patriotes pour s'occuper de la zone boisée. Pourtant, comme d'habitude, ils ont voté leur budget. Puis ils sont revenus devant le conseil pour une subvention exceptionnelle de **25 000 €** pour l'élagage. Depuis 27 ans cette municipalité vote son budget ! Sans réellement répondre aux besoins des habitants. Les explications ambiguës ne nous conviennent pas. Nous n'avons donc pas cautionné cette somme. Ils votent pour **le financement de la chaîne 32**, est-ce nécessaire ? Nous n'avons pas les mêmes priorités… Nous nous sommes abstenus sur le tableau des subventions aux associations, car il y a des **incohérences** dans l'attribution des sommes.

FORT-MARDYCK en mouvement

Mené en concertation avec vous, le projet DK'Plus de mobilité est entré depuis plusieurs semaines dans une phase concrète de travaux. Comme Patrice Vergriete et les élus de Dunkerque en Mouvement s'y sont engagés, ce projet dotera notre agglomération et notre ville d'un réseau de transports en commun rapide, fiable et efficace à l'horizon 2018.
Des travaux sont prévus prochainement à Fort-Mardyck pour réaliser des quais pour la future ligne de bus n°9. Cette ligne, reliant la station de correspondance du Puythouck à la gare de Dunkerque, sera desservie par des mini-bus, desservie toutes les demi-heures, afin de desservir des quartiers dans lesquels des bus classiques ne peuvent circuler en raison de la faible largeur des voies. Elle transportera les voyageurs vers des lignes structurantes qui relieront le centre d'agglomération en moins de 10 minutes.

Festival *de musique*

Le 21 mai prochain, l'Ensemble Instrumental de Fort-Mardyck organise un festival de musique pour lequel cinq harmonies extérieures : Bergues, Bollezeele, Cappelle la Grande, Leffrinckoucke et Hazebrouck sont invitées.

↑ Démonstration de zumba à l'occasion de l'assemblée générale du CLIC.

Au programme :
A 15h30 : Concerts de deux harmonies devant la Maison de la Musique et des quatre autres, place de l'église.

Après les concerts deux groupes défileront au départ du parking du Centre Socioculturel. Ils passeront rue de l'Amirauté jusque la rue de l'Amiral l'Hermitte, rue l'Hermitte jusque la rue Bellevue, rue Bellevue, rue De Gaulle pour arriver place de l'église où aura lieu le final vers 16h30 avec la participation de tous les groupes, place de l'église.

Venez nombreux !

Exposition *de sculptures et de peintures*

Les 20 et 21 mai prochains, l'association Céramik'art transformera la mairie et son jardin en galerie d'art.
À cette occasion, l'association a invité des artistes de renom qui proposeront :
pour Monique Mol, ses bronzes, Edmond Zienowicz, ses peintures à l'huile, Michel Thery, ses aquarelles, Michel cordier et Michel Aldervereld leurs sculptures sur bois.
Des céramiques de l'association seront également exposées dans le hall de la mairie.
Ouverte à tous et gratuite, n'hésitez pas à venir visiter cette exposition exceptionnelle au cours de laquelle vous pourrez rencontrer et échanger avec les artistes. A ne pas manquer !

↑ Exposition de sculptures, bronzes et peintures par Céramik'Art

Une chasse au trésor *à l'école Jean Jaurès*

↑ Une motivation sans faille à la recherche des oeufs.

Répondant à l'invitation de l'Association de Parents d'Elèves du Groupe scolaire Jean Jaurès, les enfants de l'école se sont livrés à une **chasse au trésor.** Sous forme de puzzle, d'énigme à résoudre ou de mot à découvrir, un seul objectif : **dénicher les œufs cachés dans l'école !** Un moment d'amusement et de partage qui a permis à chaque enfant de repartir avec un sachet de chocolat… à consommer avec modération !

L'Assemblée Générale de l'AFMACS se tiendra le vendredi 16 juin 2017 à 18h au centre socioculturel.

AFMACS... les ACM 11/17 ans
du 10 juillet au 25 août 2017

Au Centre Socioculturel

Inscriptions possibles à la semaine

Retrait des dossiers et des plannings : à partir du 22 mai 2017

Inscriptions : Le 29 mai à partir de 13h30 avec une ouverture exceptionnelle jusqu'à 19h pour les parents qui travaillent et du 30 mai au 6 juin de 13h30 à 17h30 ; le 7 juin uniquement de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Aucune inscription ne sera prise après le 7 juin

Les tarifs : Ils sont établis en fonction de l'activité et du quotient familial délivré par la C.A.F.

↑ Sortie sous le soleil dans un parc d'attractions.

Documents à fournir

- Accord parental des vacances d'été
- Attestation de la C.A.F. 2017
- Pour les sorties en Belgique : la copie de la carte d'identité du jeune et du parent titulaire de l'autorité parentale
- Une attestation de sortie de territoire (document disponible au secrétariat)
- Si votre enfant n'est pas venu en 2017 :
- Le dossier d'inscription 2017 de l'enfant, la fiche sanitaire, la photocopie des vaccins et le règlement intérieur signé.
- Aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier de votre enfant est incomplet

Pour plus de renseignements
Centre Socioculturel au 03.28.21.56.84

Stage de sélection
pour les championnats du monde 2017

↑ Une délégation Anglaise accueillie par le FMOC pétanque.

A la demande de la Fédération Anglaise, la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal a confié au Président du FMOC pétanque, membre de la Direction Technique Nationale (DTN), l'organisation de ce stage.

Il s'est déroulé au boulodrome du FMOC pétanque les 22 et 23 avril 2017.

13 femmes Anglaises sélectionnées par L'English Pétanque Association se sont affrontées durant ces 2 jours de stage de sélection, en vue des Championnats du monde triplette féminin 2017, en la présence de 2 représentants fédéraux Anglais. Le stage a été animé par un encadrement Français de 4 éducateurs diplômés (3 du FMOC et 1 de l'USD). Le stage a consisté en des ateliers de tir et de point spécifiques, des parties entre joueuses Anglaises, et le dimanche matin des parties contre des joueuses Françaises locales championnes du Nord en titre dont celles du FMOC Pétanque. La particularité des stages de sélection, c'est que chaque boule jouée a été évaluée par l'encadrement Français. A l'issue de ce stage, Jean-Christian EVRARD représentant la DTN a remis aux représentants de la Fédération Anglaise les statistiques au point comme au tir de chaque joueuse. La décision finale sera du ressort de cette Fédération. Les représentants Anglais ont été enchantés de ce stage tant pour l'accueil que pour le déroulement technique.

Philippe Limousin : *passionnément cyclisme*

Le jour de ses 10 ans, ses parents lui offrent un vélo de course. Ce cadeau fera naître en lui une passion qui anime déjà son père depuis longtemps : le cyclisme.

↑ **Philippe LIMOUSIN à côté d'un maillot de champion du monde signé par les plus grands**

Coureur (dont 3 fois champion de France de cyclisme sur piste), père de coureur, organisateur de courses, à 60 ans, Philippe LIMOUSIN a **tout expérimenté dans le cyclisme**, *"sauf les fonctions d'arbitre"* nous confie-t-il. *"Dans mon parcours, j'ai eu de la chance, j'ai fait de tout : porter des barrières, tracer des routes ou gérer des dossiers de financement de plusieurs millions d'euros"*. Président du comité Nord Pas de Calais de cyclisme depuis 2013, Philippe LIMOUSIN a été élu cette année **Président du comité des Hauts de France** (le 21 janvier) et **représentant au conseil fédéral de la Fédération Française de cyclisme** (le 11 mars). *"Cette dernière mission consiste à porter la voix du cyclisme régional au niveau national. C'est un honneur et une responsabilité"* explique-t-il. Il préside également depuis 20 ans l'OGS cyclisme de Grande-Synthe, créée par son père. **Il assure toutes ces missions bénévolement et avec passion** et déclare : *"Je suis un serviteur du vélo"*. Il n'a malheureusement plus le loisir de pratiquer le vélo autant qu'il le souhaiterait, mais comme prochain défi, le 21 mai, il espère venir à bout des 166 kilomètres que compte la course Lille-Hardelot. Nous lui souhaitons bonne chance !

Fabriquer ses produits d'entretien soi-même : *c'est possible !*

Lessive, nettoyant multi-usages, produit vaisselle : créez les vous-mêmes !

Le 9 mars, au Centre d'Action Sociale, un animateur du CPIE Flandre maritime a permis aux 14 participants de **l'atelier de fabrication de produits ménagers écologiques** de confectionner des échantillons simples, efficaces, peu coûteux et respectueux de l'environnement pour entretenir leur maison. Chacun a pu repartir avec les produits réalisés au cours de l'atelier et pourra les reproduire grâce **au livret de recettes** distribué !

Les médaillés du travail à l'honneur

Le vendredi 28 avril, les médaillés du travail ont été reçus en mairie par M. RAGAZZO, Maire qui les a félicités et décorés selon l'échelon attribué en fonction du nombre d'années travaillées.

Les récipiendaires ayant reçu la médaille :

Echelon grand or (40 ans) : Philippe CAFFRAY et Jean-Marie LE FEYER
Echelon or (35 ans) : Dominique DESMIDT, Christian DUFLOU, Denis ESTER et Christian PANNEKOUCKE
Echelon Vermeil (30 ans) : Eric MENARD
Echelon Argent (20 ans) : Stéphane CAFFIER, José CONGOST, Thierry GEORGE et Laurent MALLET
Etaient également médaillés : Serge BERTELOOT, Jean-Marc HARS, José MUDES et Serge SCOTTE (grand or) ; Yannick LECLERQ (or) ; Patricia et Jean-Paul ZIETEK (vermeil) ; Yann BOUCHARD, Christelle DROZ et Jean-Pierre GHISKIER (argent)

Conditions d'attribution de la médaille du travail :

Pour l'obtention de la médaille du travail, les personnes comptabilisant au minimum 20 années de travail à temps plein peuvent venir retirer un dossier en mairie et le redéposer au même endroit dûment complété avec les attestations des différents employeurs, une photocopie de la carte nationale d'identité ou d'un extrait d'acte de naissance datant de moins de trois mois ainsi qu'une copie du livret militaire pour les hommes (pas obligatoire).

Il faut savoir qu'il existe deux promotions : 1er janvier (dossier à rendre avant le 14 octobre) et 14 juillet (dossier à rendre avant le 1er mai).

Que faire de **vos bio-déchets ?**

Avec l'arrivée du printemps et l'entretien régulier des jardins, la quantité de déchets verts produits va augmenter. Plusieurs solutions vous sont proposées :

Le **ramassage de la poubelle verte par la CUD** s'effectue tous les 15 jours. Pour les semaines où ce ramassage n'est pas effectué, une **benne à déchets verts** est à votre disposition aux ateliers municipaux, rue Emile Zola, les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h aux dates suivantes : 27 mai, 10 et 24 juin, 8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2,16 et 30 septembre, 14 et 28 octobre.

Un seul passage par jour et par personne est autorisé pour **un dépôt maximum de 1m³** de déchets verts. Sachez que la **déchetterie** la plus proche est située rue Georges Vancauwenberghe à Petite-Synthe et qu'elle est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30 et les dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h15.

Du style en aiguille,
le nouveau salon de tatouage

C'est au **76 rue du Général de Gaulle** que Julie DELCROIX et son mari ont décidé d'ouvrir leur salon de tatouage. Après avoir eu un coup de cœur pour le local qu'ils occupent et avoir réalisé tous les travaux nécessaires, leur activité a pu débuter le 15 mars. Le salon est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h, le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le samedi de 10h à 16h. Si vous avez un projet, vous pouvez contacter Julie DELCROIX (c'est elle qui réalise les tatouages). Les personnes intéressées devront s'armer de patience car son agenda est plein jusqu'à mi-juin! Les mineurs de 16 à 18 ans doivent impérativement disposer d'une autorisation parentale écrite et être accompagné de l'un des parents pour la réalisation du tatouage.

Plus d'informations sur leur page facebook :
Du style en aiguille ou par téléphone : 06 43 98 45 08

Carnet

Naissances

09.03.17 **Achil DAJON**
de Mike DAJON
et Jessica BELAYEL

31.03.17 **Ennio BIENASSIS**
de Nicolas BIENASSIS
et Sophie LAHAEYE

04.04.17 **Joshua CARRU**
de Benjamin CARRU
et Justine WAELES

06.04.17 **Noélia FEVER**
de Wilfried FEVER
et Noémie DELASSUS

09.04.17 **Gaïa BARTHOLOMEUS**
de Grégory BARTHOLOMEUS
et Solène WADOUX

12.04.17 **Nathan WILLAERT**
de Thierry WILLAERT
et Amélie DECHERF

Mariage

Fabien LALLEMAN
et Camille CAPPELAERE

Anthony MAZZARA
et Vanessa GAMBEE

Décès

DUMONT Delphine, 39 ans
BOUCHARD Laurence, 46 ans
COEVOET Pierrette veuve ANTROPE, 72 ans
JEANS Monique, 79 ans
THOMAS Pascal, 60 ans

Horaires :

de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

du Centre d'Action Sociale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 17h

de La Poste

Les lundis de 10h à 12h et les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 9h à 12h. Fermé le samedi.

Permanences de la Police Municipale

Elles ont lieu les mercredis de 14h30 à 15h00 dans les locaux de la Police municipale, rue Jean Deconinck. Renseignements en mairie au 03 28 59 68 00.

Agenda

A partir de 19h

Fête des voisins

Partagez ensemble un temps d'échange et d'amitié

Cette année, la Fête des Voisins aura lieu exceptionnellement sur notre commune une semaine après la date nationale. En effet, le week-end du 20 et 21 mai sera chargé en manifestations diverses : exposition en mairie et son jardin, Rues en Couleurs et Festival de musique. **La Fête des Voisins aura donc lieu le 26 mai prochain.**
Des personnes se sont rapprochées de la mairie pour demander l'autorisation d'organiser des points de rencontre à divers endroits de la commune suite à un tract qui avait été distribué en avril dernier expliquant les démarches à suivre et les possibilités d'obtenir une aide matérielle par la municipalité (mise à disposition de chaises, de tables…).

Exposition de sculptures et de peintures
par Céramik'Art avec le concours de la municipalité
Mairie et jardin de la Mairie
→ samedi 20 mai de 14h à 19h
dimanche 21 mai de 10h à 12h
et de 14h30 à 19h

Rues en Couleurs
par la municipalité en partenariat avec la mairie de quartier de Petite-Synthe
Dans les vitrines des commerçants, des artisans et aux fenêtres des riverains
→ Du 20 au 28 mai
Parking du Pêcheur
Animations arts plastiques, graff, orgue de barbarie, calèche...
→ Le samedi 20 mai de 14h à 18h

Festival de musique
par l'Ensemble Instrumental de Fort-Mardyck avec le concours de la municipalité
Parking de la Maison de la musique et place de l'église
→ dimanche 21 mai
15h : concert et
16h30 final - **place de l'église**
Avec la participation des harmonies de Bergues, Bollezeele, Cappelle-la-Grande, Hazebrouck et Leffrinckoucke

Fête des mères
par la municipalité et l'AFMACS
→ samedi 27 mai
Espace Enfance Famille
de 16h30 à 17h30 : *Goûter et éveil musical pour les petits*
Salle des fêtes à 18h : *réception des nouvelles mamans (année 2016)*

Chants de l'école Roger Salengro
à la Salle des sports
→ jeudi 1er juin à 18h30

Fête du groupe scolaire Jean Jaurès
à la Salle des sports
par le groupe scolaire et l'Association de Parents d'Elèves
→ vendredi 2 juin à 18h

Inauguration de l'île aux jeux
par la municipalité
Plaine Outtier
→ samedi 3 juin à 14h30
Animations de 14h à 18h : sculpture sur ballons, maquillage pour enfants, petite restauration...

Conseil consultatif
Mairie, salle des actes
→ mercredi 7 juin à 18h30

Kermesse de l'école Amirauté
par les Amis de l'Amirauté
Cour de l'école
→ vendredi 9 juin à partir de 16h

Soirée Loto *par les Corsaires*
Salle des fêtes
→ samedi 10 juin à 19h

Elections législatives
Mairie, Centre socioculturel et groupe scolaire Jean Jaurès
→ dimanches 11 et 18 juin de 8h à 19h

Festival de majorettes
par l'Etoile de Marin
Salle des sports
→ dimanche 11 juin à partir de 10h
Entrée : 2€

Loto
par Rencontres et Amitiés
Salle des fêtes
→ dimanche 11 juin à partir de 15h

Kermesse du groupe scolaire Jean Jaurès
par l'association de Parents d'Elèves
Cour de l'école
→ vendredi 16 juin de 16h à 21h

Kermesse de l'école Roger Salengro
par l'Association de Parents d'Elèves
Cour de l'école
→ samedi 17 juin de 13h30 à 17h

Gala de danses *par Dynamic Dance*
Salle des fêtes
→ samedi 17 juin à partir de 18h30
La représentation sera suivie d'une soirée dansante avec restauration.
Entrée gratuite

Fête de la musique
par la municipalité
Parking Maison de la musique, rue de l'Amirauté
→ vendredi 23 juin de 16h à 21h

Tournoi de foot à 7
par l'AFMACS et la municipalité
Stade Albert Benoît
→ dimanche 25 juin à 9h30
Tarif : 1,50€ pour les adhérents AFMACS
2€ pour les non-adhérents.
Inscription au secrétariat du Centre socioculturel du 12 au 23 juin

Prochain journal : 1ère quinzaine de juillet

Articles à remettre en mairie ou à envoyer à flemahieu@fort-mardyck.fr et ndelerue@ fort-mardyck.fr
au plus tard pour le 2 juin 2017